



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE SENNEVILLE

AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

RAPPORT FINANCIER 2025

2025 FINANCIAL REPORT

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 16 juin 2026, à 19h, au centre communautaire George-McLeish, situé au 20, avenue Morningside, Senneville, Québec.

PUBLIC NOTICE is hereby given that, in accordance with the provisions of Article 105.1 of the *Cities and Towns Act*, the Treasurer's financial report as well as the external auditor's report for the fiscal year ending December 31, 2025, will be tabled at the regular sitting of Council to be held on June 16, 2026, at 7:00 p.m., at the George-McLeish Community Centre, located at 20 Morningside Avenue, Senneville, Quebec.

Donné à Senneville, le 10 juin 2026.

Given in Senneville, June 10, 2026.

Original signé / Original signed

Cassandra Vilo
Assistante-Greffière par intérim/ Interim Assistant Clerk

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'ANNÉE 2025**

Je, soussignée, Cassandra Vilo, Assistante-Greffière par intérim de la municipalité du Village de Senneville, certifie que l'avis public ci-dessus a été affiché à l'hôtel de ville ainsi que sur le site internet de la municipalité.

SENNEVILLE, le 10 juin 2026.

Original signé / Original signed

Cassandra Vilo
Assistante-Greffière par intérim/ Interim Assistant Clerk